



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 11 OCTOBRE 2018

Date de convocation :

05/10/18

En exercice : 27

Présents : 17

Votants : 23

L'an deux mille dix-huit et le onze octobre à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Jérôme PARRILLA, Caroline PAGÈS, Alain MARGALET, Claudie SERRE, Raphaël LOPEZ, Maurice CHANARD **adjoints**, Alain DOMENECH, Maryse NOGUÈS, Patrice RIU, Catherine PALAU, Cécile LAVALL, Christelle VERNE, Naïma METLAINE, Frédéric CRAVO, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Mmes Mrs Xavier BERAGUAS (à Naïma METLAINE), Denis OLIVE (à Françoise CRISTOFOL), Bruno COSTA (à Caroline PAGÈS), Cédric SANCHEZ (à Claude AYMERICH), Philippe PIQUÉ (à Frédéric CRAVO), Florence PERAMON (à Jérôme PARRILLA), pour voter en leur nom.

Absentes : Mmes Céline SALGUERO, Fatiha TAHARASTE, Sylvia OLIVE, Géraldine MIR.

Mr Frédéric CRAVO a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2018/54 : DEMANDE DE SUBVENTION - PROGRAMME PLURIANNUEL POUR LA GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX AEP : MISE EN ŒUVRE DES TRAVAUX D'ÉLIMINATION DES FUITES SUR RÉSEAUX D'EAU POTABLE. TRANCHE 1.

Dans un souci d'amélioration continue du rendement des réseaux d'eau potable, la commune a commandé une actualisation du schéma directeur d'alimentation en eau potable. Cette étude a mis en évidence un rendement réseau inférieur au seuil réglementaire fixé par décret.

En effet, notre rendement réseau de distribution atteint seulement 56,4 %, alors que le seuil minimum est de 69.7 %. Suite à toutes ces observations, le bureau d'étude a proposé un programme d'actions hiérarchisées des travaux indispensables pour améliorer l'état de notre réseau et optimiser le rendement.

A l'issue de la phase de diagnostic, le programme d'actions a établi 8 objectifs permettant de répondre aux différentes problématiques observées ainsi qu'aux différents objectifs fixés. Le montant total des investissements en travaux à réaliser d'ici 2032 est estimé à 3 200 550 € HT.

En tranche 1, les priorités d'interventions sont données aux aménagements permettant de réduire de manière significative les pertes sur le réseau d'eau potable dans les plus brefs délais. La commune a donc opté pour une approche curative, avec le renouvellement prioritaire des canalisations et branchements des zones présentant les plus fortes pertes. Ce programme d'actions a un montant total de 342 224, 01 € HT.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le programme d'actions tranche 1 pour un montant de 342 224, 01 € HT ;
- **REALISE** cette opération sur le réseau d'eau potable (études et travaux), selon les principes de la Charte Qualité nationale des réseaux d'eau potable ;
- **MENTIONNERA** dans les pièces du Dossier de Consultation des Entreprises que l'opération sera réalisée sous charte qualité nationale des réseaux d'eau potable ;
- **DEMANDE** au Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales et à l'Agence de l'eau une subvention d'un montant de 273 779,21 € HT, soit 80 % du montant total de l'opération ;

- **DONNE MANDAT** au Département pour percevoir l'aide attribuée par l'Agence de l'Eau pour le compte de notre collectivité maître d'ouvrage et à nous la reverser, en s'engageant à rembourser au Département la subvention perçue en cas de non-respect de ses obligations ;
- **PREND ACTE** que :
 - l'opération éventuellement subventionnée devra être engagée dans les deux ans qui suivent la date d'octroi des aides ;
 - la durée totale de validité des subventions est fixée à trois ans ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 11 octobre 2018

 **Le Maire,**

William BURGHOFFER